

CODE DE CONDUITE À LA BIBLIOTHÈQUE

- ▶ **Coupez le son** de vos appareils électroniques et utilisez des écouteurs.
- ▶ **Déplacez-vous silencieusement.**
- ▶ Laissez les **aires de circulation libres** de tout objet (sacs d'école, sacs à main, etc.).
- ▶ Laissez le mobilier en place et votre espace de travail **propre et en ordre.**
- ▶ **Préservez les documents** en évitant de les surligner, souligner, annoter, découper, etc.
- ▶ Utilisez l'espace et le matériel en gardant à l'esprit que **d'autres en ont aussi besoin** pour étudier.



À ces règles s'ajoute le Règlement sur les conditions de vie au Collège de Maisonneuve.